

RAPPORT DE L'ATELIER DE REFLEXION SUR UN PROJET TRANSFRONTALIER DES MONTS NIMBA GUINEE-COTE D'IVOIRE

Contexte

Lors de la mission de suivi réactif UICN/UNESCO, de février 2013, il a été constaté une certaine disparité en termes d'appui à la gestion entre les Monts Nimba Guinée et Côte d'Ivoire. En effet, au niveau des Monts Nimba Guinée, un programme de conservation de la biodiversité, en fin de cycle et financé par le PNUD/GEF, était en cours de mise en œuvre depuis près de cinq ans. Ainsi, vu les progrès importants réalisés par ce programme en termes d'appui aux communautés locales, d'aménagement, de suivi écologique en collaboration avec l'ONG Fauna and Flora International (FFI), la mission de suivi réactif avait fortement recommandé une deuxième phase de ce programme PNUD/GEF, mais élargie à la partie Ivoirienne. Cette recommandation a été validée par le comité du patrimoine mondial lors de sa 37ème session en juin 2013 au Cambodge. C'est dans ce contexte que s'est tenu à Danané du 26 au 27 août 2013, cet atelier de réflexion sur un projet transfrontalier des Monts Nimba Guinée et Côte d'Ivoire, financé par le projet MAVA de l'UICN en collaboration avec l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR).

Objectifs

Cet atelier présidé par le Sous-préfet de Kouan-Houlé a vu la participation de cadres de l'OGUIPAR, l'OIPR, du Ministère de l'économie et des Finances de la Côte d'Ivoire (Point Focal PNUD), du Conseil Régional de Man, de FFI et de l'UICN.

Les objectifs de cet atelier étaient de :

- ✚ définir les axes stratégiques de ce projet transfrontalier;
- ✚ identifier les partenaires financiers potentiels susceptibles de contribuer au cofinancement de ce projet ;
- ✚ définir une feuille de route de la suite du processus d'élaboration du projet.

Résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus à la fin de cet atelier sont :

- ✚ l'objectif général du projet transfrontalier a été identifié ;
- ✚ les objectifs spécifiques et leurs différents résultats associés ont été identifiés (Cf. tableau ci-dessous) ;

<u>Objectif général du projet :</u>
La réserve naturelle intégrale des Monts Nimba en Côte d'Ivoire et Guinée est protégée en prenant en compte les besoins locaux de développement durable
Objectif spécifique 1. L'intégrité écologique de la réserve naturelle intégrale des Monts Nimba est assurée
Résultat 1.1. Les limites de la Réserve naturelle intégrale sont reconnues, légalisées et matérialisées
Résultat 1.2. Un système harmonisé de surveillance continue de la réserve est mis en place et opérationnel
Résultat 1.3. La réduction de l'impact des activités minières sur l'intégrité de la réserve est assurée
Résultat 1.4. Les Plans de gestion et d'affaires de la réserve naturelle intégrale des Monts Nimba sont élaborés et mis en œuvre avec la pleine participation des communautés locales
Objectif spécifique 2 : Les mesures riveraines compatibles avec la conservation de la biodiversité des Monts Nimba sont assurées
Résultat 2.1 Les systèmes d'utilisation durable des terres sont mis en place
Résultat 2.2. Les activités alternatives sont mises en place pour améliorer les conditions de vie des communautés riveraines de la réserve
Résultat 2.3 : Les infrastructures socioéconomiques de base sont mises en place
Objectif spécifique 3 : Un système harmonisé de suivi écologique et de recherche ainsi qu'un mécanisme de valorisation des plantes médicinales sont mis en place
Résultat 3.1. Un système harmonisé de suivi écologique est mis en place
Résultat 3.2 : Un programme de recherche action est mis en place
Résultat 3.3 : Un système de valorisation des plantes médicinales est mis en place
Résultat 3.4 Un système d'information géographique est mis en place et opérationnel
Objectif spécifique 4 : Les populations, autorités locales et les partenaires sont mieux informés et conscientes des enjeux de la conservation de la biodiversité du site du patrimoine mondial des Monts Nimba
Résultat 4.1. Un programme d'I.E.C. est élaboré, mis en place et fonctionnel pour une meilleure conservation des ressources naturelles de la réserve
Résultat 4.2 Un cadre de concertation et de coopération avec les différents partenaires est mis en place et opérationnel
Objectif spécifique 5 : Le renforcement des capacités des structures de gestion de la réserve est assuré
Résultat 5.1. Le personnel des structures en charge de gestion est formé
Résultat 5.2 Les ressources humaines et matérielles des structures de gestion des Monts Nimba dans les deux pays sont renforcées et bien gérées
Résultat 5.4. Le financement de la conservation est garanti à long terme

- ✚ Les principaux partenaires financiers susceptibles de contribuer au financement de ce projet ont été identifiés. Il s'agit notamment de : La Guinée, la Côte d'Ivoire, l'Union Européenne, l'USAID, la GIZ, l'Agence Française de Développement (AfD), la Coopération Japonaise et les Sociétés minières intervenant à la périphérie des Monts Nimba.

Cette première mouture des objectifs spécifiques s'est inspirée du programme de conservation des Monts Nimba en cours dans la partie Guinéenne.

Les objectifs spécifiques sont parfaitement en phase avec la dynamique de gestion transfrontalière entreprise par les Etats Guinéen, Ivoirien et Libérien depuis 2001 et qui a été formalisée par la signature d'un accord cadre tripartite pour la gestion des Monts Nimba.

Par ailleurs, ces objectifs spécifiques, identifiés au cours de cet atelier, constituent une réponse concrète de la plupart des recommandations générales suivantes de la dernière mission de suivi réactif UICN/UNESCO :

- ✚ finaliser prochainement le géo-référencement des limites du Bien, corriger et matérialiser ses limites sur le terrain, et soumettre une carte précise au Comité du patrimoine mondial à sa prochaine session ;
- ✚ créer une zone tampon autour du bien et y développer un programme d'actions participatives, visant à promouvoir des activités agricoles et d'élevage, compatibles avec la préservation du Bien, de préférence dans les bas fonds plus éloignés des limites du Bien ;
- ✚ poursuivre et conforter la création d'un système de suivi écologique et d'une base de données scientifiques en vue d'améliorer la connaissance de l'état et des tendances d'évolution de la vue du Bien dans son ensemble ;
- ✚ finaliser et mettre en œuvre les plans de gestion des parties du bien situées dans chacun des pays et élaborer un plan directeur commun établissant une vision générale de gestion commune aux deux Etats parties du Bien;
- ✚ finaliser le processus en cours entre les trois pays (Côte d'Ivoire, Guinée et Liberia) par la signature prochaine d'un accord cadre ;
- ✚ conforter, sans attendre la conclusion de ce processus, la coopération technique entre l'OGUIPAR et l'OIPR, et organiser des opérations communes de surveillance ainsi que la mise en place d'un système de suivi écologique permettant de mieux connaître l'état et les tendances d'évolution de la vue du Bien dans son ensemble ; concentrer ce suivi sur les habitats critiques tels que les savanes d'altitude et les petits bassins versants et les espèces remarquables et/ou emblématiques caractérisant le Bien ;
- ✚ accroître les moyens techniques, roulants en particulier, mis à disposition des personnels de surveillance et de contrôle de l'OIPR et de l'OGUIPAR ;
- ✚ étudier la possibilité d'engager une deuxième phase du programme PNUD/GEF en cours « Conservation de la biodiversité des Monts Nimba » et son extension à la partie du Bien situé en Côte d'Ivoire ;

- ✚ étudier, en concertation avec le secteur minier, la création d'un mécanisme de financement pérenne d'actions de conservation du Bien et de développement socio-économique durable de sa périphérie ;
- ✚ améliorer la coordination des actions des bailleurs locaux, publics et privés, y compris les compagnies minières, en faveur de la conservation du Bien et du développement socio-économique durable de sa périphérie, compatible avec la préservation de sa vue et le maintien de son intégrité.

Perspectives

La suite des actions à mener, leur période d'exécution et les responsables est résumée dans le tableau ci-dessous.

Activités	Période	Responsables
Transmission du rapport de l'atelier aux autorités gouvernementales	Début septembre 2013	OIPR et OGUIPAR
Préparation de la fiche de projet	mi-septembre 2013	OIPR et OGUIPAR
Manifestation d'intérêt à l'agence d'exécution du GEF/PNUD/FFI	mi-septembre 2013	OIPR et OGUIPAR
Identification et prise de contact avec les potentiels partenaires financiers (UE, USAID, GIZ, BM, AFD, Coopération japonaise, sociétés minières, etc.)	Septembre, octobre et novembre 2013	OIPR et OGUIPAR
Elaboration du document de projet	Septembre, octobre, novembre, décembre 2013	OIPR et OGUIPAR
Organisation de l'atelier de validation du draft du document de projet en Guinée	Janvier-février 2014	OIPR, OGUIPAR, FFI, UICN, PNUD, UNESCO, GEF, Guinée et Côte d'Ivoire

Conclusion

Cet atelier de réflexion sur un projet transfrontalier des Monts Nimba a été une étape importante dans le processus de gestion commune des Monts Nimba suite à la signature de l'accord cadre tripartite entre les Etats Guinéen, Ivoirien et Libérien. Ce processus mérite, à cet effet, le soutien de toutes les parties prenantes afin que ce projet voit le jour en vue de retirer les Monts Nimba sur la liste du patrimoine mondial en péril dans un futur proche.

ANNEXE:

Liste des Participants

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Contacts et E-mail
1	Ange GAGNIE	Sous-préfet	07 66 99 40 nigadja@yahoo.fr
2	Youssouph DIEDHIOU	Chargé de programme-Patrimoine mondial, UICN	00 221 77 656 51 65 youssouph.diedhiou@iucn.org
3	Brice Declémence NEHOUN	Chargé d'Etudes à la DT- Représentant du DG OIPR	00 225 57 30 14 79 brice.nehoun@oipr.ci polnaud@gmail.com
4	ZANNOU Moïse Gbédjebédji	Directeur de la DZO	00 225 07 62 62 21 moise.zannou@oipr.ci
5	Pépé Emmanuel SOROPOGUI	Conservateur des Monts Nimba Lola	00 224 662 93 60 89
6	Bakary MAGASSOUBA	Chef de Département Aménagement et gestion des Aires protégées-Conakry	00 224 628 14 81 50 00 224 631 53 54 14 magassoubab@gmail.com magass56@yahoo.fr
7	Gondo GBANYANGBE	Coordonnateur Programme Nimba	00 224 664 06 14 33 00 224 622 47 88 93 gbanyangbe@yahoo.fr
8	BANGOURA Mohamed Alhassane	Coordonnateur national/Guinée	00 224 622 65 23 04 00 224 662 89 31 54 bmohamedalhassane@gmail.com
9	TRA Bi Tra Jeannot	Chef de Secteur de la RNIMN	00 225 02 77 90 98 00 225 41 50 20 83 tra_bitra@yahoo.fr
10	ASSUI Wa Kassi N'guessan Dawy	Chargé d'Etudes à la DZO	00 225 09 26 53 78 dawy.assui@oipr.ci dawycapi@yahoo.fr
11	DRO Kpissé	Conseiller Régional du Tonkpi	00 225 07 06 93 80 delyjean66@yahoo.fr
12	Djambra KOKOUA	Chef d'équipe surveillance du Secteur RNIMN	00 225 07 79 91 20 00 225 03 34 66 93
13	COULIBALY Bakary	Assistant Gestion de Projets	00 225 20 22 81 03 00 225 09 05 44 92 cbakary09@gmail.com